

Communiqué

Fractionnement d'actions

Faisant suite à la décision des actionnaires prise en Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2017, en sa neuvième résolution à titre extraordinaire, mise en œuvre par le Conseil d'Administration en date 12 juin 2017, la SAFCA (ALIOS FINANCE) informe ses actionnaires et l'ensemble des acteurs du marché financier régional de l'UEMOA du fractionnement de ses actions dans un rapport d'une (1) action ancienne pour vingt et cinq (25) actions nouvelles.

La valeur nominale des actions s'élèvera désormais à quatre cent (400) FCFA contre dix mille (10 000) FCFA auparavant.

Cette opération permet à votre société de se conformer à la décision N° 2015-005BRVM-CA et se déroulera selon les caractéristiques ci-après :

- Le nombre d'actions composant le capital de la société passera de 324 790 à 8 119 750;
- La valeur nominale des actions s'élèvera désormais à 400 FCFA contre 10 000 FCFA auparavant.

Le fractionnement prendra effet à l'issue des formalités à accomplir auprès de la BRVM, à la date du 24 Décembre 2018.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre registraire, la Société Générale de Bourse en Côte d'Ivoire (SOGEBOURSE) au téléphone : +225 20 20 12 65, Fax : +225 20 20 14 89, Mail : secretariat.sogebourse@socgen.com.

Fait à Abidjan, le 23 Novembre 2018

Le Président du Conseil d' Administration



Hichem ZGHAL